L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 AOUT 1876.

40me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 12 AOUT.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT
DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRETAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

Jeu de Bourse.

La Bourse de la Nouvelle-Orléans présente en ce moment un spectacle extraordinaire, la Bourse des fonds publics voulons-nous dire, et nous n'en sommes guant à nous nullement surpris. Bien que nous ayons déjà à faire manœuvrer sur le marché, après un peu plus d'un demi-siècle d'existence seulement, une bonne masse de fonds publics, cette masse cependant n'est pas assez considérable pour qu'elle ne soit pas exposée, de temps à autre, à l'action combinée de quelques courtiers spéculateurs et de quelques boursiers de profession. Du temps des émissions répétées du gouvernement de Warmoth, celles qu'on attendait toujours faisaient souvent oublier ou négliger les émissions passées. L'avenir apparaissait à l'agiotage des chances de bénéfice que ne peuvent offrir les dettes définies, limitées, régulières et bien établies. On sait, par exemple aujourd'hui, tout ce que l'Etat doit et même ce qu'il devra, puisque la dette a été non seulement réduite par un amendement constitutionnel, mais encore fixée à un maximum qu'elle ne saurait dépasser sans danger certain de nullité.

L'agiotage en est gêné, car il ne peut plus se mouvoir que dans un cercle connu et à l'abri des conceptions financières de nos législatures. Mais il n'est pas mort pour cela, et comme nous serons bientôt exposés, fort heureusement, aux chances d'une élection dont le résultat sera, il faut l'espérer, un changement de gouvernement, du moins dans les hommes, l'agiotage prendra l'occasion pour semer l'alarme en disant ou en faisant dire que cette élection pourrait, dans ses conséquences, ébranler jusqu'à la base du système financier de l'Etat. Il parle on fait parler d'une conversion qu'on est pas finie et de millions qui sont encore à venir et dont le chiffre, ajouté aux chiffres acquis, grossirait assez le total pour rendre incertain le payement du prochain terme.

Ce moyen de baisse est frivole ; plus que cela, il est absurde. La liquidation n'est pas finie, c'est vrai, mais on sait d'avance jusqu'à un cent près où elle aboutira ; on s'il y a erreur, cette erreur ne pourra tourner qu'au profit de l'Etat, comme elle est déjà arrivée à propos de certains millions que le bureau de conversion, la Législature et même les cours de justice, ont rejetés comme illégaux ou frauduleux, ce qui a fait descendre déjà le niveau de la dette d'Etat bien au dessous du chiffre posé par l'amendement constitutionnel. C'est un bénéfice considérable et, sans assurer qu'il en surviendra d'autres dans le cours des opérations du bureau de règlement, nous voyons déjà la dette finale descendre à 11 millions 800 mille piastres au lieu de 15 millions, terme primitivement indiqué.

Ainsi, tout ce qui est arrivé depuis l'ouverture de la liquidation a favorisé l'Etat qui se trouve déchargé de dettes vétuses dont le poids est fait gémir la morale encore plus qu'il n'est entravé les progrès de la réforme financière, et nous opérons beaucoup plus de conversions aidant, qu'il se présentera de nouvelles occasions d'épuration et d'annulation qui rendront encore la situation de l'Etat meilleure que celle qui a été entrevue jusqu'ici.

Quant aux millions qui seront encore ajoutés aux chiffres donnés dans le cours de la liquidation, personne n'a le droit d'en être surpris, puisque cela était chose prévue, annoncée et admise sans doute et sans conteste, ces millions étant du reste moins nombreux qu'ils n'auraient pu l'être si quelques unes des mauvaises prétentions eussent été accueillies.

Maintenant, nous le demandons, si à l'époque où les extravagances des Législatures radicales, principalement sous le gouvernement d'un Warmoth, avaient fait monter à 53 millions le chiffre total des dettes capitalisées, contingentes ou possibles comme conséquences forcées des dettes premières, on nous eut dit que tout cela serait réduit à 15 millions, certes, nous eussions accueilli avec joie cette assurance et beaucoup de gens, reprenant courage, n'eussent peut être pas vendu leurs titres à font perte pour en sauver au moins une faible partie.

Eh bien, la limite sera au dessous de 15 millions. Comme nous le disons plus haut, elle sera abaissée à 11 millions 800 mille piastres et ce capital, tout au plus, sera le capital final pour lequel l'Etat servira un intérêt de 7 pour cent par an. Ce capital, réduit ainsi, n'est pas plus fort que les dettes réduites de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord, du Tennessee, du Mississippi et de l'Arkansas, et nous aimons à penser, quoiqu'on en dise, que la Louisiane est encore plus riche que la plupart de ces Etats.

Une dette de 11 millions et quelques centaines de mille piastres est encore trop, et nous voudrions pour notre part, qu'elle eut été réduite à moins, mais comme il faut respecter les anciennes dettes et ce qu'il peut y avoir de légitime et d'honnête dans les nouvelles, nous ne voyons pas trop comment on aurait pu faire mieux sans froisser énormément les loyaux créanciers de l'Etat. Il y a des limites où il faut savoir s'arrêter pour réussir, et celle dont nous parlons, nous paraît avoir été acceptée par tout le monde ainsi que par la Chambre démocratique de la dernière Législature. Il n'y a donc pas à revenir là-dessus et les porteurs de nouveaux bons consolidés peuvent être sans inquiétude.

Mais les joueurs à la baisse se retournent d'un autre côté et disent : la loi de conversion n'a rien à craindre, nous le savons bien, mais il pourrait se faire que les conversions qui auront lieu dans peu de jours, retardassent le payement d'un semestre d'intérêt de janvier prochain. Nous n'avons pas cette crainte, attendu que cela a été prévu, et l'on nous assure que dès le principe des sommes d'intérêt différentes aux conversions successives ont été déposées dans les coffres de l'agent fiscal et que nulle autorité n'y a touché. Au surplus, s'il y avait insuffisance de fonds, cela viendrait d'un retard dans le payement des taxes, puisque la quotité de l'amendement concernant la dette, a été fixée par l'amendement constitutionnel. Dans ce cas, il est clair que les premiers bons convertis seraient servis avant ceux de la fin, mais ces derniers n'y perdraient certainement rien : le cabinet tout en plus, un retard dans le payement de l'intérêt. La prétexte des joueurs à la baisse repose donc sur un mauvais fondement. Mais ce n'est pas tout. Si l'Etat même dans ses conditions actuelles, peut faire face aux obligations imposées par la réduction de la dette, il sera bien plus à même d'y faire honneur quand d'autres réformes auront accomplies, sous vous parler de celles qui concernent directement les départements administratifs.

Nous disions, tout récemment, que le nombre des employés était démesuré, eu égard à l'importance et à l'étendue de l'Etat, et que la Législature prochaine aurait à supprimer beaucoup de places et de sinécures qui n'existaient pas autrefois et qui n'ont été créées que pour le soutien du gouvernement radical. Cela est certain, et ces places inutiles nous coutent au moins, sur les abus qu'elles favorisent, plus de $200,000 par an. Nous voyons aussi que le chiffre des dépenses de la Législature a été fixé au maximum de $175,000 par session. Il y a là $75,000 de trop. Il y a aussi de trop les trois mille d'accessoirs pour la Compagnie de levée. Ces trois mille nous prennent $400,000 sur le budget annuel. Il faut que cette extorsion, d'origine Warmothiste, cesse pour un temps ou pour l'autre. Si y a aussi à faire dégrossissement sur les chaînes de la justice, des écoles gratuites, des ingénieurs d'Etat, de la milice et de la collection du Revenu. Nous n'en finirions pas à indiquer ce qu'il faut supprimer ou réduire si nous en venons aux détails. Il est plus simple de dire : prenons un bulletin officiel de l'administration de l'Etat avant la guerre et conformons-nous à ce que nous y trouverons. La Louisiane actuelle étant moins riche qu'elle ne l'était alors, il est tout naturel qu'elle ne dépense pas davantage. Il est ainsi, selon nous, d'opérer sur le budget actuel une économie de de $1,200,000, et nous espérons bien que le parti démocrate, qui n'aura pas besoin pour se soutenir des créatures du gouvernement radical, ne manquera pas à cette mission si utile et importante de toutes.

On voit par ce qui précède que la nouvelle dette convertie de l'Etat ne saurait en aucune manière empêcher la réforme budgétaire recommandée par l'Union des propriétaires, ni mettre obstacle à la limitation de la taxe, non peut être rigoureusement à 12 de 1 pour 100, mais aux 3/4 de 1 pour 100, ce qui ne fait pas une grande différence, mais ce qui devient nécessaire à cause de la baisse que toutes les valeurs ont subie. L'assessement actuel étant, dans son total, très inférieur à l'assessement de 1869, surtout dans les communes rurales.

La panique dont semblent avoir été saisis les porteurs de bons consolidés de l'Etat est donc sans cause valable et l'on ne peut y voir qu'une machination des spéculateurs et des boursiers de profession. Bientôt ils feront pour la hausse ce qu'ils viennent de faire pour la baisse sans prétexte pour les capitalistes qui se seront laissés duper à ce jeu.

Nous ajouterons qu'étant parfaitement désintéressés dans cette affaire, et ne possédant ni bons d'Etat ni bons de ville, nous avons agré à propos d'émettre notre opinion sur une baisse qui a déjà causé beaucoup de pertes, et qui en causerait encore davantage s'il n'était démontré qu'elle est uniquement l'œuvre de courtiers et agents de profits. On en verra bientôt la preuve.

Le commerce des Etats-Unis en 1876-76.

Nous voyons par les relevés officiels du Bureau des Statistiques pour le mois de juin que la tendance des importations a diminuer avec accentuée de nouveau. Il a été importé pendant le mois $33,858,000 de marchandises contre $42,499,000 pendant la période correspondante de 1875, soit une diminution de près de 25 0/0. D'un autre côté, les exportations des produits domestiques ont sensiblement augmenté ; leur valeur en papier-monnaie étant $49 889,000 contre $41,819,000, l'année dernière, ce qui constitue une augmentation de près de $8,000,000. Les exportations d'espèces, en juin, se sont élevées à $5,118,000 contre $17,963,000 en 1875.

Les relevés publiés par le Bureau des Statistiques nous mettent à même de connaître les résultats du commerce extérieur des Etats Unis pendant l'année fiscale finissant au 30 juin. Les arrivages de marchandises sont évalués à $460,500,000 contre $533,000,000 en 1874 75 et $567,000,000 en 1873 74. Comparativement à 1874 75, la diminution est de $72,700,000 ou 13 6 0/0 et à 1873 74, de $106,900,000 ou 18,9 0/0. Pendant l'année fiscale finissant au 10 juin 1876, c'est-à-dire trois mois avant la crise, il a été importé pour $565,000,000 de marchandises. Comparativement à ces chiffres, il y a eu pendant l'année de la crise une diminution de $74,700,000 dans les importations ; une de $105,100,000 sur 1874-75 et une de $181,600,000 sur l'année fiscale qui vient de finir au 30 juin dernier. On voit donc que les importations ont suivi une progression descendante et constante depuis la crise, et que celles de l'année dernière étaient de 28 0/0 inférieures à celles de l'année précédant la crise. De cette manière, on ne tend exactement compte de l'étendue de l'effet de la grande réaction sur le commerce d'importations des Etats-Unis. Le seul fait parlant pouvant indiquer ce qui a été non ce décroissement a atteint son apogée, c'est que juin a montré une contraction aussi forte que n'importe lequel des derniers mois ; ce qui semblerait indiquer une conclusion négative.

En présentant le mouvement de l'exportation, il ne faut pas oublier que toutes les valeurs sont calculées en or. Les exportations ont bien d'avoir diminué dans une proportion égale à celle des importations. En voici le relevé pour chacune des quatre dernières années fiscales :

1875-6	$540,000,000
1874-5	575,400,000
1873-4	588,400,000
1872-3	529,500,000

On voit que la valeur des marchandises exportées l'année dernière est plus forte que celle des exportations des trois années précédentes à l'exception de 1872-74, qui excède 1875 76 de $46,000,000. Le fait que la valeur des marchandises exportées l'année dernière excédait celle de l'année précédente immédiatement la panique de $47,500,000, tandis qu'en comparant les mêmes années, il y a une diminution de $181,500,000 sur les marchandises importées, ce fait, disons-nous, démontre d'une manière frappante l'étendue de la révolution qui s'est produite dans le commerce extérieur des Etats-Unis depuis la crise.

Les métaux précieux formant une partie de la richesse nationale au même titre que n'importe quel autre produit exporté à l'étranger, il est nécessaire pour donner une idée complète du commerce américain d'inclure le mouvement des espèces dans des relevés comme ceux-ci. Nous donnons donc l'état suivant des importations en y comprenant l'or et l'argent :

IMPORTATIONS POUR LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN, VALEUR EN OR.

	1875-76	1874-5	1873-74
Marchandises	$488,200,073	$582,900,[illegible]	$567,000,000
Espèces	32,894,[illegible]	39,[illegible],757	28,[illegible],000
Totaux	$521,094,[illegible]	$621,[illegible]	$595,[illegible]
Dim. sur 1874-75	77,497,[illegible]	.....	.....
Dim. sur 1873-74	110,[illegible],000	.....	.....

Les importations de marchandises et d'espèces indiquées ci-dessus ont une diminution de $77,600,000 comparativement à l'année précédente et de $110,600,000 comparativement à 1872 74. Le tableau ci-dessous indique la valeur des exportations, espèces comprises, pour les trois dernières années fiscales :

EXPORTATIONS POUR LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN, VALEUR EN OR.

	1875-76	1874-75	1873-74
Prod. domes.	$[illegible],414,[illegible]	$[illegible],[illegible],[illegible]	$[illegible],[illegible],[illegible]
Dit en strang.	14,[illegible],742	14,[illegible],[illegible]	16,[illegible],[illegible]
Espèces	34,[illegible],[illegible]	34,[illegible],[illegible]	40,[illegible],[illegible]
Totaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dim. sur 1874-75	9,[illegible],[illegible]	.....	.....
D m. sur 1873-74	16,[illegible],[illegible]	.....	.....

Les exportations d'espèces ayant été d'une faiblesse exceptionnelle l'année dernière, est-ce pas d'offre pas une comparaison assez favorable avec les années précédentes que celle des marchandises seules.

Le fait qui ressort de la manière la plus frappante de ces statistiques, c'est le grand changement dans les proportions relatives des importations et des exportations qui s'est produit depuis la crise. Ce fait est plus de même même plus concluant si par l'étude des mêmes proportions pendant les années qui ont précédé la panique et les trois qui l'ont suivie. Les espèces sont nécessairement des valeurs qui ne rentrent dans le calcul des valeurs.

PÉRIODE AVANT LA PANIQUE.

Importations	Exportations	Pol. d'imp.
1873-74	[illegible]	[illegible]
1874-75	[illegible]	[illegible]
Moyenne	[illegible]	[illegible]

PÉRIODE APRÈS LA PANIQUE.

Importations	Exportations	Pol. d'imp.
1875-76	[illegible]	[illegible]
1874-75	[illegible]	[illegible]
1873-74	[illegible]	[illegible]
Moyenne	[illegible]	[illegible]

On voit par ce tableau que l'excédant [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...